



Pro. Justitia

L'an mil huit cent soixante six le onze décembre
A la requête des ministères publics près le tribunal de
simple police du canton d'Andennes.

ye Soussigné Florentin Doumont, huissier tant près les
tribunaux civils de première instance siégeant à Namur qu'à la
justice de paix du canton d'Andennes, demeurant, patenti, domicile
ici audit Andennes.

Ai signifié et avec ces présentes laissé copie à M. Alexandre
Leroy, fabricant, en son domicile à Andennes, en parlant
à ses époux

De l'extrait d'un jugement rendu contre lui par le tribu-
nal de simple police du canton d'Andennes le seize novembre
dernier et ce pour qu'il n'en ignore et qu'il aie à s'y confor-
mer.

Et j'ai, audit Leroy, étant et parlant comme dessus, laissé
copie haute dudit extrait que du présent exploit dans le
cours de l'exploit

Doumont

orig. 50
cop. 50
fu 1.